



BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

Rapport annuel

SERVICE ATTENTIF ET RAPIDE

EXCELLENCE

FIABILITÉ

2014
2015





Communiquer avec la Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque du Parlement
Ottawa, Canada K1A 0A9
Courriel : biblio@parl.gc.ca
Téléphone : 613-995-1166
Télécopieur : 613-992-1269
Ligne publique : 613-992-4793
Sans frais : 1-866-599-4999
Web : www.parl.gc.ca/bibliothèque

© Bibliothèque du Parlement, 2015
N° de cat. : YL1-1
ISSN 2292-1737




Table des matières

Message de la bibliothécaire parlementaire	2
La Bibliothèque en un coup d'œil	4
Rétrospective de l'année	8
Notre travail dans cinq grands secteurs de responsabilité	13
1. Fournir des services de référence, de recherche et d'analyse adaptés	13
2. Fournir des services de soutien en recherche, de référence et d'information aux comités et aux associations	14
3. Préserver le patrimoine documentaire du Parlement	15
4. Tenir les parlementaires informés	17
5. Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens au sujet du Parlement	21
Le travail spécialisé du directeur parlementaire du budget	24
Priorités stratégiques et principales réalisations	26
Priorité stratégique 1 : Accroître la présence du numérique	26
Priorité stratégique 2 : Écouter et mieux sensibiliser la clientèle	29
Priorité stratégique 3 : Gérer les talents	30
Priorité stratégique 4 : Assurer la qualité des produits	31
Améliorations sur le plan opérationnel	32
Équipe de direction	36
Finances	37

Message de la bibliothécaire parlementaire





La Bibliothèque du Parlement appuie le travail des parlementaires avec fierté depuis les débuts de la Confédération. Forts de cette longue tradition, ses dirigeants sont bien au fait de la nécessité d'adapter ses façons de faire aux besoins changeants des utilisateurs. C'est dans cet esprit que la Bibliothèque planifie ses activités afin d'atteindre les objectifs énoncés dans l'*Aperçu stratégique 2012-2017*. Le rapport que j'ai l'honneur de présenter pour le dernier exercice financier fait état des progrès réalisés en 2014-2015 vers ces objectifs, et dans les grands secteurs de responsabilité de la Bibliothèque.

L'amélioration de nos produits et services en format numérique est sans contredit l'un des faits marquants de l'exercice financier. Nous avons travaillé fort à la refonte de plusieurs produits et services pour mieux répondre aux besoins en évolution des parlementaires. Par exemple, nous publions maintenant les Notes de la Colline – des analyses d'enjeux de politique publique courants – sous forme de blogue. L'intégrale numérique des *Débats* et des *Journaux* du Sénat et de la Chambre des communes depuis le début de la Confédération est dorénavant accessible à tous. De plus, des guides thématiques permettent d'accéder rapidement à des recueils de sources d'information sur des sujets qui présentent un intérêt particulier pour nos utilisateurs.

Évidemment, nous gardons l'œil tourné vers l'avenir pour que notre travail demeure empreint de l'excellence et de la qualité requises par les parlementaires et les gens qui les secondent. Au-delà des nouveaux produits mentionnés ci-dessus, la Bibliothèque a entamé ses préparatifs pour accueillir les parlementaires à la suite de l'élection générale d'octobre 2015 et appuyer leur travail au cours de la 42^e législature. Les employés ont commencé à valider le contenu et la prestation de divers produits et à mettre au point diverses activités d'orientation qui se dérouleront durant l'exercice financier 2015-2016. Nous voulons améliorer l'accès à notre offre de services, basée sur des produits utiles, clairs, précis et exacts, non partisans, faciles à consulter et qui peuvent être obtenus rapidement.

Enfin, je dois souligner que la fusillade du 22 octobre 2014 au Parlement, juste devant les portes de la Bibliothèque, a profondément marqué nos employés. La Bibliothèque s'est ajustée à une nouvelle réalité sur la Colline parlementaire en adoptant et en mettant en place de nouvelles mesures de sécurité. Mais avant tout, nous avons appuyé nos employés, qui voulaient voir leur vie revenir à la normale. Dans cette situation – et tout au long de l'année –, nos employés ont été exemplaires et fait preuve d'une intégrité professionnelle et d'une détermination à fournir un service hors pair tant aux parlementaires qu'aux autres utilisateurs de la Bibliothèque.

La bibliothécaire parlementaire,
Sonia L'Heureux



La Bibliothèque en un coup d'œil

VISION

Constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.

MISSION

La Bibliothèque du Parlement contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Un Parlement informé et accessible.



La structure de la Bibliothèque

Les présidents du Sénat et de la
Chambre des communes

Le Comité mixte permanent de la
Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque du Parlement

La bibliothécaire parlementaire

Secteurs de service

Le Service d'information et de
recherche parlementaires

Le directeur parlementaire du budget

Le Service de ressources d'information
et de documentation

Les Services de gestion

Secrétariat

Intégration des perspectives de la
clientèle et de l'accès numérique

LES PRÉSIDENTS DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque du Parlement sous leur autorité.

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque.

LA BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

Assure la gestion de la Bibliothèque, a rang d'administrateur général de ministère et relève des deux présidents.

LE SERVICE D'INFORMATION ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES

Fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse, et supervise les programmes éducatifs destinés au public, ainsi que les colloques pour les parlementaires et leurs employés. Administre également le Programme du poète officiel du Parlement.

LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses sur la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale.

LE SERVICE DE RESSOURCES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Constitue, gère et préserve les ressources et les collections de la Bibliothèque et optimise l'accès à celles-ci; collige et publie de l'information historique sur le Parlement et les parlementaires.

LES SERVICES DE GESTION

Fournissent un appui et des services administratifs à la Bibliothèque du Parlement.

L'INTÉGRATION DES PERSPECTIVES DE LA CLIENTÈLE ET DE L'ACCÈS NUMÉRIQUE

Dirige une initiative transformatrice en vue d'instaurer, à l'échelle de la Bibliothèque, une approche visant à améliorer, pour les parlementaires et la population qu'elle sert en leur nom, le rayonnement et l'accès numérique à ses ressources, produits et services¹.

¹ Le Secrétariat à l'intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique a terminé ses activités à la fin de l'exercice 2014-2015.

Ce que nous faisons

La Bibliothèque du Parlement a cinq grandes responsabilités :

1. Fournir des services de recherche et d'analyse personnalisés aux parlementaires et à leur personnel
2. Donner aux parlementaires ainsi qu'aux comités et aux associations parlementaires l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement
3. Préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès à ses collections
4. Tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et leur communiquer des nouvelles et de l'information susceptibles de les intéresser
5. Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement, son rôle et ses traditions, et sur les personnes et les événements qui l'ont façonné depuis 1867

Ceux que nous servons

1. Les parlementaires et leur personnel
2. Les comités et les associations parlementaires
3. Les organisations qui appuient le travail du Parlement
4. La population canadienne, au nom des parlementaires

Parlementaires servis par la Bibliothèque du Parlement*

SÉNATEURS	105	413 TOTAL
DÉPUTÉS	308**	

* Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre en raison du départ de sénateurs ou de députés.

** À la 42^e législature, le nombre de députés passera à 338.

Comités* et associations servis par la Bibliothèque du Parlement

COMITÉS DU SÉNAT	17	46 TOTAL
COMITÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES	27	
COMITÉS MIXTES	2	

ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES 12

* Sont inclus les comités spéciaux et les sous-comités autres que ceux qui étudient le programme et la procédure.

Rétrospective de l'année

Une année de progrès constants

Au cours de la dernière année, la Bibliothèque a fait des progrès constants dans la conception et l'adaptation de sa gamme de produits et services en vue de répondre aux besoins changeants des parlementaires. Notre principal objectif en 2014-2015 était de continuer à mener nos activités le plus efficacement possible sans compromettre l'excellence que nous visons dans le soutien que nous offrons au Parlement. Voici quelques faits saillants de notre travail.

Préparatifs pour accueillir les parlementaires à la 42^e législature

Nous avons remanié nos services en prévision de la nouvelle législature, nous employant durant toute l'année à rendre la Bibliothèque plus conviviale que jamais. La Bibliothèque sera prête à servir tous les députés, dans la diversité de leurs parcours et de leurs expériences, d'un Parlement à la composition changée par l'ajout de 30 sièges à la Chambre des communes et par l'arrivée de nouveaux députés remplaçant les nombreux députés sortants qui ne se sont pas représentés ou qui ont été défaits dans leurs circonscriptions.

Pour nous préparer, en 2014-2015, nous avons passé en revue la teneur de tous nos produits pour nous assurer de leur utilité et de leur facilité d'utilisation.

Nos efforts visant à rendre la Bibliothèque conviviale et hautement accessible sont également déterminants pour les services que nous fournirons lorsque l'édifice du Centre fermera ses portes en 2018. Nous continuerons de rendre compte de nos progrès dans ce nouveau dossier important au cours des prochaines années.

Un service personnalisé dans un monde numérique

La Bibliothèque s'efforce sans cesse de fournir un service personnalisé et sur mesure à tous les parlementaires. Parallèlement, les parlementaires interagissent de plus en plus facilement avec la Bibliothèque par des moyens numériques et demandent de nouveaux produits et services leur permettant d'accéder à l'information et de traiter leurs affaires à l'aide d'appareils mobiles et électroniques.

Et la Bibliothèque agit en conséquence. En 2014-2015, nous avons continué d'adapter notre gamme de produits et services pour répondre aux besoins des parlementaires qui se servent d'appareils mobiles dans leur travail. Par exemple, 87 % du nouveau contenu ajouté à nos collections en 2014-2015 était électronique. Ce travail est constant et se poursuivra dans les années à venir.

Améliorer nos processus opérationnels

Tout au long de l'année, nous avons continué de renouveler et de transformer nos processus opérationnels, en y apportant des améliorations efficaces par rapport aux coûts et respectueuses de l'engagement du Parlement à exercer une gestion budgétaire prudente. Nous avons continué de mettre l'accent sur des pratiques de gestion plus efficaces, et nous nous sommes penchés en particulier sur nos mesures de sécurité. Travaillant en collaboration avec nos partenaires de la sécurité au sein de la Cité parlementaire après la fusillade survenue à l'extérieur de la Bibliothèque le 22 octobre 2014, nous nous sommes occupés activement d'évaluer la façon dont la Bibliothèque peut le mieux assurer la sûreté et le bien-être de ses employés.

Réaliser nos priorités stratégiques

En 2014-2015, nous avons continué d'aligner nos activités sur la réalisation de notre plan stratégique, *Aperçu stratégique 2012-2017*. Ce plan comporte quatre secteurs prioritaires pour la Bibliothèque : accroître la présence du numérique, écouter et mieux sensibiliser la clientèle, gérer les talents de la Bibliothèque et assurer la qualité des produits. Les progrès que nous avons réalisés et la façon dont ils profitent aux parlementaires sont expliqués dans le présent rapport (voir pages 26-31).

Le rapport résume également nos activités et nos progrès dans nos cinq grands secteurs de responsabilité, ainsi que la façon dont nos produits et services sont utiles aux parlementaires, à leur personnel et au public (voir pages 13-23).

La Bibliothèque en quelques chiffres

6 750 **visites en personne** dans les succursales de la Bibliothèque de toute la Cité parlementaire par des parlementaires, leurs employés et d'autres utilisateurs

1 100 **demandes** de copies d'émissions télévisées et radiophoniques traitées par les techniciens en ressources médiatiques de la Bibliothèque

54 000 **consultations** du catalogue en ligne de la Bibliothèque, qui donne accès à une variété de documents, notamment des livres, des rapports et des périodiques sous forme électronique ou imprimée

18 424 **nouveaux documents numériques** et 2 823 nouveaux documents imprimés ajoutés à la collection

2,14 millions **de visites** - une hausse de plus de 10 % par rapport à l'an dernier - à PARLINFO, la base de données historiques publique de la Bibliothèque concernant les gens, les événements et les institutions qui ont façonné le Parlement depuis 1867

315 000

personnes prenant part aux visites guidées de l'édifice du Centre et plus de 12 000 visiteurs à l'édifice de l'Est. Parmi eux, on compte 58 000 étudiants et enseignants effectuant une visite dans le cadre d'un programme d'études. Plus de 228 000 personnes ont visité l'observatoire de la Tour de la Paix et la Chapelle du Souvenir.



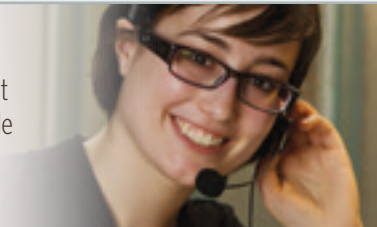
30

rappports du directeur parlementaire du budget



39 575

demandes du public concernant le Parlement, reçues par le Service de renseignements de la Bibliothèque



DÉBATS HISTORIQUES

La Bibliothèque du Parlement, en collaboration avec le Service des archives parlementaires, a numérisé les débats historiques du Sénat et de la Chambre des communes, contenant les versions numérisées de ces documents.

Le portail des Débats historiques de la Bibliothèque du Parlement est accessible à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca/debats>

Pour de plus amples renseignements, contactez le Service de renseignements de la Bibliothèque du Parlement au 1-877-829-1115.

* Les Débats du Sénat du Canada ont été numérisés à partir du 17 janvier 1994. Pour accéder aux débats antérieurs à cette date, consultez le site Web de la Bibliothèque du Parlement.

204

publications de recherche, c'est-à-dire des résumés législatifs, des études approfondies de questions de politiques publiques fédérales, des rapports succincts et des billets sur des sujets d'actualité, ainsi que des profils des rapports commerciaux que le Canada entretient avec divers pays

2,8 millions

de demandes de pages sur le portail de la Bibliothèque des débats historiques numérisés du Sénat et de la Chambre des communes

Demandes de recherche et d'analyse ainsi que d'information et de référence, par groupe d'utilisateurs, 2014-2015

Groupe d'utilisateurs	Recherche et analyse*	Information et référence**
Parlementaires et leur personnel (y compris le personnel de circonscription)	1 735	11 358
<i>Sénateurs</i>	265	-
<i>Députés</i>	1 470	-
Comités, associations et délégations parlementaires	3 162	157
<i>Comités du Sénat</i>	624	-
<i>Comités de la Chambre des communes</i>	734	-
<i>Comités mixtes</i>	1 537	-
<i>Associations et délégations</i>	267	-
Employés du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement	-	6 567
Grand public	-	39 575
Autres parlements et assemblées législatives	127	-
Autres utilisateurs autorisés***	514	3 337
Total	5 538	60 994

* Des séances d'information en personne, des notes de recherche, de brefs documents d'information et des études de fond sont fournis en réponse à des demandes de parlementaires à titre individuel, du gouverneur général et de comités, associations et délégations parlementaires (exposés oraux, analyses approfondies d'enjeux de politiques ou de projets de loi, analyses comparatives et interprétatives, analyses statistiques, notes d'information, notes d'allocution, monographies de pays, plans de travail, projets de lettres, projets de communiqués et projets de rapports de comité et d'association).

** Répondre à une demande d'information consiste à fournir rapidement des éléments d'information, des vérifications de faits, les résultats de recherches d'information personnalisées ou des copies d'articles d'actualité, de publications officielles ou d'autres documents (recherches d'information, information bibliographique, références justificatives, conseils et orientation relatifs aux produits et services de la Bibliothèque du Parlement, et diffusion).

*** Parmi les autres utilisateurs autorisés des services de recherche et d'analyse, on compte, entre autres, le gouverneur général et les employés parlementaires. Au nombre des autres utilisateurs admissibles aux services d'information et de référence, figurent le gouverneur général, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil privé, les conseillers privés et les ex-parlementaires, le personnel de recherche des caucus, les membres de la Tribune de la presse parlementaire ainsi que les bibliothèques législatives et les organismes de recherche.

Notre travail dans cinq grands secteurs de responsabilité

1. Fournir des services de référence, de recherche et d'analyse adaptés

La Bibliothèque fournit aux parlementaires et à leur personnel des services de référence, de recherche et d'analyse adaptés à leurs besoins. En 2014-2015, dans le cadre de nos services confidentiels et non partisans, nous avons dressé des listes de liens à de l'information, fait la synthèse d'informations provenant de sources publiques, produit des études de fond et des publications de recherche, donné des séances d'information en personne à des parlementaires et effectué des recherches pour appuyer la rédaction de projets de loi d'initiative parlementaire. Nos analystes ont répondu à plus de 1 700 demandes de recherche et d'analyse provenant de parlementaires et de leurs employés. Et nos bibliothécaires de référence et nos techniciens en bibliothéconomie ont répondu à plus de 11 000 demandes faites par les parlementaires et leur personnel. Au nom du Parlement, les agents d'information de la Bibliothèque ont répondu à 39 575 demandes d'information du grand public.

Le directeur parlementaire du budget a également fourni des services de recherche et d'analyse sur mesure aux parlementaires et aux comités. On trouvera plus de détails à cet égard dans une autre partie du présent rapport (voir pages 24-25).

Réaliser des recherches stratégiques

La Bibliothèque effectue des recherches et des analyses sur des questions qui sont importantes pour les parlementaires. Nous avons produit 204 publications de recherche en 2014-2015, notamment des études approfondies de questions concernant les politiques fédérales et des études succinctes de sujets d'actualité.

Nous avons publié des résumés législatifs de la plupart des projets de loi du gouvernement dont était saisi le Parlement et de projets de loi d'initiative parlementaire renvoyés à des comités pour examen. Nous avons aussi produit des versions préliminaires de ces résumés – qui sont rédigées par nos analystes dans des délais très serrés – afin que les parlementaires disposent d'une version provisoire avant que la version définitive soit publiée. Ces résumés permettent aux parlementaires de se préparer

« La Bibliothèque du Parlement est vraiment une ressource incontournable pour tout parlementaire souhaitant bien faire son travail en comité et dans sa circonscription et voulant prononcer des discours sur le Canada, le gouvernement, la démocratie ou le Parlement. »

- Un sénateur

pour l'étude en comité de projets de loi qui ont fait l'objet d'un renvoi par l'une ou l'autre Chambre. Nous avons publié 20 de ces résumés préliminaires et 22 résumés législatifs en version définitive.

En plus de ces documents, nous avons publié 51 profils des rapports commerciaux que le Canada entretient avec divers pays, dans le cadre de notre série sur le commerce et l'investissement.

Nombre de nos publications, à l'instar d'autres produits de recherche de la Bibliothèque, renferment des éléments visuels enrichis, comme des cartes riches en données et des infographies. L'utilisation de ces images, interactives ou non, dans nos publications nous permet de communiquer plus efficacement des idées complexes.

La Bibliothèque utilise son compte Twitter, @BdPRecherche, pour diffuser ses publications de recherche auprès des parlementaires et des Canadiens. En 2014-2015, nous avons affiché 144 billets dans les deux langues officielles; ils ont été lus par plus de 1 400 abonnés francophones et anglophones.

2. Fournir des services de soutien en recherche, de référence et d'information aux comités et aux associations

En 2014-2015, l'équipe hautement spécialisée de bibliothécaires de recherche et d'analystes de la Bibliothèque, qui comprend des économistes, des avocats, des scientifiques et des spécialistes des sciences politiques et sociales, a continué de fournir aux comités et associations parlementaires des services confidentiels et non partisans dans une diversité de domaines.

Des analystes ont été affectés aux 46 comités du Sénat et de la Chambre des communes ainsi qu'aux 12 associations parlementaires reconnues. Ils ont répondu à plus de 2 800 demandes de recherche des comités parlementaires et à plus de 260 des associations et délégations.

Les analystes des comités ont aidé les parlementaires et leur personnel, qui sont inondés d'information de multiples sources, en faisant la synthèse de grandes quantités de renseignements et en communiquant aux comités une information fiable, faisant autorité et neutre se rapportant à leurs mandats.

Au moins un analyste a été affecté à chacun des comités parlementaires, qui ont ainsi profité du soutien continu de la Bibliothèque en matière de recherche. Des analystes supplémentaires ont été appelés en renfort, s'il y avait lieu, pour répondre à des besoins de recherche particuliers. Les analystes ont produit des études générales et des plans de travail, fourni des documents d'information et des suggestions de

« Nous avons à notre entière disposition toute une équipe de professionnels qui sont des experts de premier plan dans tous les sujets. On n'exagère pas en disant que la démocratie est plus forte parce que nous avons tous un accès égal à la même base de connaissances et d'informations. »

- Un député

questions pour les réunions des comités, effectué l'analyse et la synthèse des témoignages, rédigé des rapports de comité et donné des conseils aux présidents et aux membres des comités. Ils ont en outre assuré un soutien en recherche durant tout le cycle financier, notamment pendant les consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, et pendant les études faites par les comités des projets de loi d'exécution du budget fédéral, du budget principal des dépenses et des budgets supplémentaires des dépenses.

L'équipe formée des quatre analystes affectés au Comité mixte permanent de la réglementation a terminé plus de 1 500 projets. Elle a examiné la réglementation en fonction d'un ensemble de critères législatifs et signalé les anomalies au Comité pour qu'il les examine.

Nos analystes et nos bibliothécaires ont aussi fourni un éventail complet de services de recherche et d'information pour appuyer les activités internationales des parlementaires, y compris un suivi des médias en fonction des besoins, des études générales, des projets de résolutions et de modifications pour les assemblées interparlementaires, des cahiers d'information, des notes d'allocation et des rapports de délégation pour les associations et délégations parlementaires participant à des réunions internationales. Les analystes ont contribué à l'élaboration de programmes pour des réunions et conférences internationales et ils ont accompagné les délégations parlementaires à plus de 30 réunions à l'étranger et au Canada. Notre personnel a joué un rôle de soutien pour deux importantes conférences interparlementaires au Canada : la 40^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Ottawa et la 11^e Conférence des parlementaires de la région arctique à Whitehorse.

3. Préserver le patrimoine documentaire du Parlement

L'une des plus importantes fonctions de la Bibliothèque consiste à veiller à ce que ses collections soient préservées de manière à assurer aux parlementaires et aux Canadiens le meilleur accès possible au patrimoine documentaire du Parlement.

Le portail de la Bibliothèque vers les débats historiques du Sénat et de la Chambre des communes, rendu accessible à la fin de 2013, a été très fréquenté, ayant fait l'objet de plus de 2,8 millions de demandes de page en 2014-2015. Nous avons donné de l'ampleur à cette réussite en terminant la plus grande partie du travail voulu pour ajouter les *Journaux* des deux Chambres jusqu'en 1867. Cela a rendu les versions numériques des documents parlementaires plus accessibles. L'ajout des *Journaux* nous rapproche de notre objectif consistant à fournir au public, dans les deux langues officielles, une collection unifiée et de plus en plus vaste de documents historiques en texte intégral avec fonctions de recherche.

E N V E D E T T E

Écritoire de la Confédération

La Bibliothèque est bien connue pour ses grandes collections de textes imprimés. Mais nous avons aussi quelques artefacts intéressants de l'histoire du Canada. L'un d'eux est l'écritoire de la Confédération. Cette écritoire a été utilisée à la Conférence d'octobre 1864 des Pères de la Confédération tenue à Québec et à laquelle ont participé sir John A. Macdonald, sir George-Étienne Cartier, Thomas D'Arcy McGee et sir Étienne-Paschal Taché, qui a présidé la Conférence. Donnée à la Bibliothèque par un descendant de Taché, l'écritoire a également été utilisée en 1949 lorsque Terre-Neuve (et le Labrador) est devenue une province canadienne. En 2014, la Bibliothèque a fait faire une évaluation de l'objet et une recherche documentaire à son sujet. Pour que le public ait un plus grand accès à l'écritoire, nous l'avons prêtée au Musée canadien de l'histoire, en même temps que d'autres objets, pour son exposition *1867 : Rébellion et Confédération*.



Musée canadien de l'histoire,
photographie : Steven Darby

Notes au sujet du patrimoine

Notre atelier de reliure

En 2014-2015, la Bibliothèque a créé plus de 1 640 volumes reliés des *Débats*, des *Journaux* et d'autres ouvrages de collection ordinaires et préservé près de 1 000 articles de collection de grande valeur pour le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque. La vidéo de la semaine de préservation de la Bibliothèque, *Fait pour durer*, donne de plus détails à ce sujet.

Célébrer l'histoire du Canada

En 2014-2015, la Bibliothèque a organisé un certain nombre d'expositions à la Bibliothèque principale. L'une d'elles, intitulée *100 ans plus tard : Le Canada et la Première Guerre mondiale*, était axée sur la participation du Canada à la guerre. Il faut aussi mentionner *Moments décisifs : l'adoption du drapeau*, une exposition marquant le 50^e anniversaire du drapeau canadien, et une exposition mettant en valeur notre collection d'éléments qui ont un lien avec sir John A. Macdonald à l'occasion du 200^e anniversaire de sa naissance.

Partager nos ressources

La Bibliothèque du Parlement collabore avec les autres bibliothèques canadiennes. Des 837 demandes de prêts entre bibliothèques traitées par la Bibliothèque en 2014-2015, 20 % étaient celles que nous adressions à d'autres institutions pour répondre aux besoins en information de nos principaux utilisateurs. Le reste concernait des documents que d'autres bibliothèques souhaitaient emprunter à la Bibliothèque du Parlement. Ces chiffres sont stables depuis deux ans et montrent que notre collection répond aux besoins de la majorité de nos utilisateurs.

4. Tenir les parlementaires informés

La Bibliothèque dispose de multiples outils et publications pour aider les parlementaires à rester bien au fait de l'actualité. En 2014-2015, plus de 850 parlementaires et employés parlementaires étaient inscrits comme utilisateurs d'InfoMedia, un service de nouvelles permettant à ses utilisateurs de lire des articles d'actualité sur leur ordinateur ou leurs appareils mobiles. Les utilisateurs ont reçu plus de 2 600 alertes personnalisées de plus de 70 sources de nouvelles canadiennes et internationales. Le service InfoMedia affiche une moyenne de 2 200 demandes de pages chaque jour.

InfoMedia est utilisé pour produire Quorum, le recueil quotidien de coupures de presse de la Bibliothèque. La Bibliothèque assure aussi aux parlementaires un suivi des médias combinant des articles d'information de ses bases de données avec des analyses provenant de médias sociaux comme Twitter et les blogues.

Un grand appétit pour les ressources sur l'actualité

Notes de la Colline – En 2014-2015, la Bibliothèque a redéployé ce service – qui donne un aperçu d'enjeux courants et émergents – sur une plateforme visuellement améliorée. Trente-trois des 40 Notes de la Colline publiées l'ont été dans le nouveau format, et elles ont reçu 4 320 visiteurs et plus de 14 900 demandes de page. En outre, le nombre d'utilisateurs du service d'alerte des Notes de la Colline a augmenté, passant de 365 à 458.


Quorum – La Bibliothèque a publié 200 numéros de Quorum pour ses 1 075 abonnés en 2014-2015. Les articles de ce populaire service de coupures de presse sont tirés quotidiennement de plus de 60 sources de nouvelles imprimées. Quorum offre un abonnement courriel pour appareils mobiles et tablettes.

RADAR – En 2014-2015, nous avons publié 29 numéros de RADAR, une liste de lecture préparée par la Bibliothèque des meilleurs articles, rapports, livres nouveaux et autres publications de parution récente et faisant autorité sur des sujets susceptibles d'intéresser les parlementaires. La Bibliothèque ne peut faire le suivi des ressources électroniques obtenues de façon indépendante par les utilisateurs eux-mêmes, mais elle sait néanmoins que plus de 6 700 articles ont été consultés ou demandés par le truchement de ces numéros et de numéros antérieurs de RADAR.

Pass(e)port – La Bibliothèque a publié 48 numéros de ce produit en 2014-2015. Pass(e)port est une sélection d'articles sur le Canada et des sujets d'actualité provenant de sources d'informations internationales en ligne et susceptibles d'intéresser les parlementaires.

Sujets courants – En 2014-2015, la Bibliothèque a ajouté 157 liens à cette liste électronique de documents et de rapports concernant des nouvelles susceptibles d'intéresser les parlementaires et leur personnel.

Études générales et études « En bref » – En 2014-2015, la Bibliothèque a publié 54 de ces analyses approfondies d'enjeux de politique publique et survols d'actualité, dans le cadre de son programme de publications de recherche.



« Une très aimable personne de la Bibliothèque du Parlement a mis en place pour moi une veille de médias afin que tout article concernant mon député apparaisse dans ma boîte aux lettres électronique [...] ce qui est fort utile. »
- Un employé parlementaire

LEGISinfo et résumés législatifs

LEGISinfo est l'une des sources d'information les plus fréquemment utilisées par les parlementaires, leur personnel et le public. Fruit d'une collaboration entre les administrations du Sénat et de la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement, LEGISinfo donne accès par voie électronique à de l'information sur les projets de loi dont le Parlement est saisi – notamment à des résumés législatifs, à des listes de lecture, à des articles de journaux, à l'état des projets de loi au Parlement et à de l'information générale.

LEGISinfo a fait l'objet de plus de 16 millions de demandes de page en 2014-2015, une hausse par rapport aux 13,8 millions de l'exercice précédent. La Bibliothèque a continué de contribuer à LEGISinfo de plusieurs manières : en faisant paraître 22 résumés législatifs – dont 20 ont fait l'objet d'une version préliminaire –, en diffusant des listes de lecture et en présidant les comités du personnel du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque qui gère cette importante ressource.

Programme de colloques

En 2014-2015, nous avons tenu 18 colloques pour 658 participants. Conçu pour les parlementaires et leur personnel, le Programme de colloques de la Bibliothèque offre des séances d'information axées sur les besoins des participants et respectant leurs horaires chargés. Les colloques abordent des sujets aussi divers que les principes de base de la rédaction de discours et les arrêts récents de la Cour suprême du Canada.

Formation à l'utilisation des produits et services de la Bibliothèque

Plus de 520 personnes ont pris part aux 126 séances d'information et de formation tenues par la Bibliothèque sur divers produits et services en 2014-2015. Le format varie de la séance individuelle pour répondre à une demande précise, à la séance collective sur des sujets plus généraux.

Le Parlement dans la salle de classe : outils pour les enseignants et les étudiants

La Bibliothèque a conçu un large éventail de ressources pédagogiques et d'autres outils pour encourager les enseignants et les étudiants à en apprendre davantage au sujet du Parlement.

Trousse de l'enseignant – Cette trousse populaire renferme de l'information sur le Sénat et la Chambre des communes à titre de supplément aux plans de leçon existants des enseignants. La Bibliothèque en a distribué plus de 2 100 exemplaires en 2014-2015.

Site pédagogique – En 2014-2015, 770 700 personnes ont visité nos pages Web consacrées à l'éducation et les pages connexes, comparativement à 584 368 en 2013-2014. Les visiteurs passent, en moyenne, plus de neuf minutes dans le site.

Nouveaux outils d'apprentissage interactif – La Bibliothèque a ajouté les quatre outils interactifs en ligne suivants en 2014-2015 :

- « Le projet d'Éloi » aide les étudiants à connaître le processus législatif en leur faisant franchir toutes les étapes du cheminement d'un projet de loi jusqu'à ce qu'il devienne loi.
- « La démocratie en classe » permet aux étudiants de proposer et d'amender un projet de loi fictif durant une séance de comité.
- « À la recherche de symboles » examine des symboles et où ils se trouvent au Parlement du Canada. L'outil comprend des activités et des guides de l'enseignant pour les discussions en classe.
- « Établir l'horaire » permet aux étudiants de faire l'expérience d'une « journée type » dans la vie d'un parlementaire. L'outil comprend des activités et des guides de l'enseignant pour les discussions en classe.

PARLINFO – Cette base de données historiques de la Bibliothèque concernant les gens, les événements et les institutions qui ont façonné notre Parlement depuis 1867 a fait l'objet de plus de 2,14 millions de visites en 2014-2015.



5. Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens au sujet du Parlement

« Quand [...] mes commettants viennent [...] ils posent souvent des questions sur des choses et demandent des indications sur des choses, que je ne puis donner ou faire [...] de sorte que le premier endroit que j'appelle, c'est la Bibliothèque du Parlement, qui se fait toujours un plaisir de me répondre. »

- Un sénateur



Communiquer des connaissances essentielles aux enseignants

Quatre-vingt-cinq enseignants d'un bout à l'autre du pays ont pris part au Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, qui en était à sa 18^e année. Cette occasion de perfectionnement professionnel unique en son genre permet aux enseignants de rencontrer des parlementaires, des experts de la procédure et leurs pairs, ce qui leur donne une vue de l'intérieur des rouages du Parlement et leur permet d'apprendre des stratégies pour enseigner la démocratie et la citoyenneté à leurs élèves. Toutes les personnes qui ont répondu aux sondages de suivi se sont dites satisfaites de leur expérience.

Parlement 101

Ce programme de formation condensé d'une journée pour les futurs enseignants donne aux participants de l'information semblable à celle fournie par le Forum des enseignants, mais dans leur communauté. En 2014-2015, 120 étudiants en enseignement ont pris part aux colloques, qui ont eu lieu à l'Université d'Ottawa, à l'Université Mount Saint Vincent (Halifax) et à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown). Le programme est conçu pour renseigner sur la démocratie parlementaire canadienne un grand nombre de futurs enseignants, qui pourront ainsi en parler plus efficacement à leurs élèves et les encourager à s'engager à part entière comme citoyens canadiens.

La connexion avec les jeunes

Utiliser les médias sociaux

Au Canada, la participation électorale la plus faible au Canada est celle des jeunes, les personnes âgées de 18 à 24 ans : moins de 40 % ont voté aux élections fédérales de 2011. En 2014-2015, la Bibliothèque a fait des recherches sur la meilleure façon d'atteindre ce groupe, et il s'en dégage que les médias sociaux sont parmi les moyens les plus efficaces de le faire.

Notre site Connexion jeunesse comprend des jeux, des vidéos, des ressources et des liens vers des médias sociaux, notamment notre galerie de photos Flickr. Les vidéos présentées par les chaînes Connexion jeunesse et Youth Connection de YouTube, qui donnent un large éventail d'informations concernant le Parlement, ont été visionnées 61 000 fois. Et sur la page Facebook Connexion jeunesse, plus de 6 000 nouveaux utilisateurs ont suivi le Parlement en 2014-2015. Quarante-six pour cent des amateurs de la page Facebook Connexion jeunesse ont entre 18 et 24 ans, ce qui en fait un outil fort efficace pour atteindre ce groupe.

E N V E D E T T E


Une démarche multimédia pour éveiller l'intérêt des Canadiens

En 2014-2015, la Bibliothèque a lancé un site adapté aux appareils mobiles qui fournit aux visiteurs une abondante information sur le fonctionnement du Parlement, sur ce qu'ils verront durant leur visite, sur les options à leur disposition pour les visites guidées et sur les exigences relatives à la sécurité. Le site a été consulté plus de 392 000 fois.

La Bibliothèque a de plus présenté de l'information sur le Parlement aux Canadiens par le truchement d'un large éventail de publications. En tout, nous avons distribué au public 440 000 exemplaires de ces publications en 2014-2015 – brochures, dépliants, signets informatifs, etc.

Le nombre d'utilisateurs en ligne a atteint un chiffre record cette année. Les deux sites vedettes de la Bibliothèque pour le rayonnement utilisent des images, des vidéos, des casse-tête et des jeux-questionnaires pour expliquer le système de gouvernement du Canada. *Une histoire à découvrir – Les Canadiens et leur système de gouvernement* et un autre outil en ligne intitulé *Explorez – Notre Pays, notre Parlement* ont attiré plus de 900 000 visiteurs en 2014-2015, une hausse de 45 % par rapport à l'année précédente.





« Je ne crois pas
que je pourrais faire
mon travail sans
la Bibliothèque du
Parlement. »
- Un député

Programme des guides parlementaires

Chaque année, la Bibliothèque recrute des étudiants universitaires d'un bout à l'autre du pays en tant que guides pour faire visiter le Parlement. Cette campagne de recrutement commence en novembre et se conclut généralement en mars. Pour l'été 2015, la Bibliothèque a reçu plus de 430 demandes pour 41 postes de guides parlementaires de l'édifice du Centre. Le programme d'emploi d'été donne aux jeunes l'occasion d'améliorer leur capacité de parler en public, de parfaire leur connaissance de la deuxième langue officielle et d'acquérir une expérience de première main des rouages du Parlement.

Accueillir le public

Accès au Parlement

En 2014-2015, la Bibliothèque a accueilli 315 000 personnes qui ont pris part à une visite guidée de l'édifice du Centre et plus de 12 000 visiteurs à l'édifice de l'Est, dont 58 000 étudiants et enseignants effectuant une visite dans le cadre d'un programme d'études. Plus de 228 000 visiteurs ont exploré l'observatoire de la Tour de la Paix et la Chapelle du Souvenir.

Durant leur visite, 305 000 personnes ont vu l'exposition *Le hansom et les débats historiques du Parlement du Canada*. Plus de 285 000 visiteurs ont également vu l'une des trois expositions temporaires qui mettaient en valeur la vaste collection de la Bibliothèque. Trente nouveaux produits étaient offerts à notre boutique de la Colline (et en ligne).

Après les événements du 22 octobre 2014, de nouvelles mesures de sécurité sont entrées en vigueur pour les édifices du Parlement. En vue de maximiser l'accès des visiteurs au Parlement, la Bibliothèque a travaillé avec le Sénat et la Chambre des communes pour établir un nouveau point de service, qui a été inauguré le 15 mai 2015. Situé au 90, rue Wellington, en face des édifices du Parlement, ce point de service donne accès à un centre d'émission de laissez-passer pour le Parlement ouvert toute l'année et comprend un service de consigne gratuit pour les sacs.

Accueillir les délégations et les visiteurs

Chaque année, des cadres supérieurs et des délégués d'autres parlements et assemblées législatives viennent à Ottawa pour se renseigner sur le Parlement du Canada et explorer d'autres domaines d'intérêt particulier, y compris la Bibliothèque du Parlement. Durant ces visites, ils ont l'occasion d'observer les divers services que nous fournissons aux parlementaires et au public et d'en parler avec des représentants de la Bibliothèque. Le Programme pédagogique a accueilli cinq délégations parlementaires, des visites d'études et des événements spéciaux en 2014-2015.

La bibliothécaire parlementaire a eu le plaisir d'accueillir 20 visites à la Bibliothèque et de souhaiter la bienvenue à des dignitaires royaux et parlementaires, à des chefs d'État, au gouverneur général, au premier ministre et à ses invités, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le travail spécialisé du directeur parlementaire du budget

Le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Parlement une analyse indépendante de la situation financière du pays, analyse plusieurs des politiques et programmes examinés par le Parlement et fait rapport sur les tendances de l'économie nationale. Son travail aide à éclairer les débats parlementaires.

Les comités et les parlementaires peuvent demander au DPB de faire une estimation du coût de toute mesure proposée relevant de la compétence du Parlement. Compte tenu des ressources limitées à sa disposition, le DPB doit classer les demandes, accordant la priorité aux projets qui nécessitent le financement le plus élevé et qui touchent directement les décisions prises par le Parlement. Le DPB fonde ses rapports sur les faits, et le public peut les consulter sur son site Web. Le DPB fournit aux parlementaires des séances d'information technique concernant ses rapports et peut, sur demande, donner des séances individuelles sur des sujets précis.

Expliquer le coût des mesures législatives et des programmes

Avant de modifier les lois, les parlementaires peuvent demander au DPB de leur fournir une estimation du coût du changement ou du programme en découlant. Voici quelques exemples de la teneur de rapports que la Bibliothèque a produits pour le Parlement :

- **L'assainissement des sites contaminés fédéraux** – En avril 2014, le DPB a estimé le coût financier du nettoyage des sites contaminés du Canada à 3,9 milliards de dollars (exception faite de certains grands sites), soit plus du double du chiffre avancé par le gouvernement. Cette analyse lui a permis de signaler des insuffisances de financement, notamment un manque de 24 millions de dollars pour les évaluations.
- **Le remplacement du pont Champlain à Montréal** – En septembre 2014, le DPB a rendu publique une étude dans laquelle il a présenté une estimation des droits de péage qui seraient nécessaires au recouvrement des coûts de construction d'un nouveau pont Champlain, des droits de péage qui maximiseraient les revenus et des changements d'itinéraire qui résulteraient vraisemblablement de l'imposition des droits de péage.
- **Le compte d'épargne libre d'impôt** – En février 2015, le DPB a rendu public un important rapport sur le relèvement proposé du plafond de cotisation à un compte d'épargne libre d'impôt. Il a montré que la modification était régressive et coûteuse à long terme. Le DPB a estimé qu'en 2080, la modification entraînerait un manque à gagner additionnel de 39 milliards de dollars par an pour le gouvernement et que les ménages fortunés en profiteraient dix fois plus que les ménages moins fortunés.





On trouvera les rapports du directeur parlementaire du budget sur le site Web du DPB. Le DPB a élargi sa panoplie de moyens de communication avec les parlementaires en y ajoutant des balados et un compte Twitter.

- **La garde d'enfants** – En mars 2015, le DPB a publié un rapport sur les dépenses fédérales au titre de la garde d'enfants qui démontre que les avantages fiscaux récents ont majoré de beaucoup les prestations accordées aux familles. Le rapport a également signalé un certain nombre de points, comme le fait que, par suite de récents changements, la plus grande partie des avantages fiscaux pour garde d'enfants irait à des familles qui n'ont pas de dépenses de garde d'enfants.

Expliquer les dépenses gouvernementales

Il incombe au Parlement d'approuver toutes les dépenses que le gouvernement effectue et tous les impôts qu'il perçoit. Le DPB analyse les prévisions budgétaires et le budget du gouvernement et donne au Parlement de l'information sur ce que le gouvernement prévoit dépenser. Parmi les questions le plus souvent posées par les parlementaires figurent celles sur l'incidence que diverses modifications aux taux et fourchettes d'imposition et aux prestations du régime fiscal fédéral auraient sur les revenus. Tous les ans, le DPB dresse un tableau de référence pour les parlementaires à ce sujet. Il a également créé un outil fiscal en ligne qui permet d'envisager de façon hypothétique divers scénarios fiscaux. L'outil permet aux parlementaires d'estimer en gros les conséquences qu'auraient des modifications au régime fiscal fédéral pour les revenus et pour leur répartition.

Incidence fiscale des réductions d'impôt fédérales

En mai 2014, le DPB a rendu public un rapport dans lequel il évalue les effets des baisses d'impôt fédérales depuis 2005. Il a constaté que par suite de ces baisses, les recettes provenant de l'impôt des particuliers avaient diminué de 17,1 milliards de dollars, et celles provenant des taxes sur la valeur ajoutée, de 13,3 milliards de dollars. Il a aussi noté que les ménages à revenu faible et moyen ont profité des changements en proportion de leur revenu après impôt, alors que les ménages à revenu élevé en ont profité en dollars absolus.

Expliquer l'économie

Le DPB présente régulièrement au Parlement des prévisions et d'autres informations économiques. Par exemple, dans sa *Mise à jour des perspectives financières contenues dans le budget de 2015*, il analyse les perspectives à court et à moyen terme et, dans son *Rapport sur la viabilité financière de 2015*, il présente des perspectives à plus long terme. Le DPB analyse aussi d'autres sujets d'intérêt, par exemple le marché du travail et les changements du prix du pétrole. Ces questions sont choisies en fonction de facteurs économiques à l'œuvre au Canada et à l'étranger qui sont susceptibles d'avoir des effets marqués sur les tendances de l'économie et les finances au Canada.

Priorités stratégiques et principales réalisations

La Bibliothèque a établi quatre priorités dans son plan stratégique, intitulé *Aperçu stratégique 2012-2017*. En 2014-2015, nous avons continué d'aligner nos activités sur ce plan.

Priorité stratégique 1 : Accroître la présence du numérique

La raison pour laquelle la Bibliothèque travaille à accroître l'accès numérique à ses produits a toujours été d'améliorer leur commodité et leur convivialité sans compromettre le service qu'elle offre. Nous voulons que les parlementaires et les Canadiens puissent trouver ce qu'ils cherchent au moment où ils en ont besoin – qu'ils soient en train de travailler en utilisant leur téléphone intelligent, leur ordinateur ou leur tablette, à leur bureau ou à un autre endroit d'où ils souhaitent accéder aux produits de la Bibliothèque, y compris en dehors des heures normales de travail. Par ailleurs, nous savons que les parlementaires tiennent aux relations personnalisées qui ont fait notre réputation comme organisme de service attentif aux besoins de ses usagers.

Tirer parti du Web

Le maintien de la qualité du contenu et de la présentation des produits de la Bibliothèque sur le Web est un élément essentiel des efforts que nous déployons pour améliorer l'accès et les services numériques que nous offrons aux parlementaires et aux Canadiens.

En mai 2014, la Bibliothèque a lancé une nouvelle mouture du site Web de renseignements pour les visiteurs du Parlement du Canada. La refonte de ce populaire site Web, qui a fait l'objet de plus de 392 000 visites en 2014-2015, améliore l'expérience des visiteurs. Le nouveau site, qui est adapté aux appareils mobiles, permet aux utilisateurs de trouver de l'information rapidement et facilement. Il leur permet aussi d'accéder aux diverses plateformes de médias sociaux que nous avons créées depuis 2013, au nombre desquelles se trouvent un canal YouTube, une visite vidéo virtuelle, Facebook et Google Street View.

Un intranet renouvelé pour les parlementaires

En vue d'améliorer l'expérience qu'ont les utilisateurs de l'information que nous présentons sur le Web, nous avons examiné le contenu de la Bibliothèque dans l'intranet du Parlement.

« Je suis un grand utilisateur de la Bibliothèque. Je sais qu'elle répond toujours rapidement [...] Lorsqu'on lui demande quelque chose, elle fait l'impossible pour l'obtenir si elle ne l'a pas déjà. »

- Un député

En collaboration avec les utilisateurs parlementaires, nous avons réorganisé l'information pour qu'elle soit plus facile d'accès et d'utilisation. Nous construisons actuellement le nouveau site intranet à l'aide d'un outil d'édition sur le Web qui permet à la Bibliothèque de respecter son objectif consistant à s'adapter aux appareils mobiles. L'intranet renouvelé a été lancé à temps pour l'arrivée des parlementaires après les élections générales d'octobre 2015.

Un système de bibliothèque de prochaine génération

Afin d'améliorer les services que nous fournissons aux parlementaires, nous avons poursuivi en 2014-2015 la conception d'un catalogue plus intuitif et convivial pour les parlementaires et leur personnel. Nous n'avons ménagé aucun effort pour parvenir à la meilleure solution pour remplacer notre système actuel.

Le nouveau système, qui devrait être mis en service à l'automne 2015, permettra aux utilisateurs parlementaires de rechercher et d'afficher, en une seule étape, les titres de la collection de la Bibliothèque du Parlement et de ses vastes bases de données sous licence. Notre mandat premier demeure celui d'appuyer le Parlement. Par contre, notre nouveau système permettra également au public d'explorer le catalogue de nos collections et de consulter des copies de documents que nous avons numérisés.

Stratégie d'accès numérique

Collection numérique

La manière dont les gens utilisent l'information continue d'évoluer, et toutes les organisations en tiennent compte dans leurs façons de la fournir. En 2014-2015, nous avons, lorsque cela était possible, accru l'accès numérique aux données et aux documents pour répondre aux demandes d'utilisateurs désireux d'effectuer des recherches rapides et efficaces dans les sources. La plus grande partie (87 %) du nouveau contenu ajouté à nos collections en 2014-2015 était sous forme électronique. Aujourd'hui, la Bibliothèque consacre au développement du contenu numérique 62 % des fonds affectés à sa collection.

Documents parlementaires

Les documents parlementaires sont déposés tous les jours à la Chambre des communes sous forme imprimée. De plus en plus, les parlementaires nous demandent des versions électroniques de ces documents. Depuis 2010, nous les numérisons et les mettons à la disposition des parlementaires au moyen de notre catalogue et, avec le temps, nous avons créé une collection numérique de documents parlementaires. En 2014-2015, nous avons numérisé plus de 1 000 documents parlementaires et les avons mis à la disposition des utilisateurs dans les 24 heures de leur réception à la Bibliothèque.

Préserver le patrimoine documentaire du Parlement : la fin d'un projet lancé il y a 50 ans

En mai 2014, la Bibliothèque a franchi une étape importante en publiant le huitième et dernier volume des débats reconstitués de la Chambre des communes. Cette réussite clôt un projet lancé il y a 50 ans pour compiler les premiers débats du Sénat et de la Chambre des communes jusqu'en 1867.

La Bibliothèque a également mené à terme la tâche colossale consistant à numériser tous les débats du Parlement – 1,5 million de pages tirées de 1 700 volumes. Tant les premiers débats que les *Débats* officiels intégralement numérisés peuvent maintenant être consultés en ligne, grâce à notre collaboration avec Canadiana, un organisme s'employant à bâtir l'infrastructure de préservation numérique du Canada et à assurer l'accès facile au patrimoine documentaire du pays. Les *Débats* et les *Journaux* du Sénat et de la Chambre des communes sont accessibles par le truchement des « Ressources parlementaires historiques canadiennes », une base de données de publications du Sénat et de la Chambre des communes gratuite et dotée de fonctions de recherche, constituée par la Bibliothèque et Canadiana. En 2014-2015, le portail a fait l'objet de plus de 2,8 millions de demandes de page.

La Bibliothèque a souligné la fin du projet par une exposition à la Bibliothèque principale. Étaient exposés les albums de coupures de journaux originaux créés par les bibliothécaires pour réunir le texte des premiers débats ainsi que d'autres objets souvenirs marquant les étapes du projet sur plus de 50 ans.

Le compte Twitter diffuse de l'information historique à propos du Parlement

La Bibliothèque a utilisé son compte Twitter (@BdPInformation) pour mieux faire connaître à la population les événements et gens importants qui ont façonné le Parlement depuis 1867. La Bibliothèque puise des faits et des anecdotes dans les riches collections de PARLINFO et dans le portail des *Débats* et des *Journaux* numérisés.

Nous avons aussi utilisé les données de PARLINFO pour illustrer l'évolution du Parlement en comparant la composition de la 1^{re} législature (1867-1872) à celle de la 40^e législature (2008-2011) à l'aide d'intéressantes images de la collection et d'une série d'infographies. Les infographies sont utilisées pour souligner d'importants changements, comme la représentation des femmes, les professions exercées par les parlementaires, le nombre de sièges dans les Chambres, la répartition des sièges de tout le Canada au Sénat et à la Chambre des communes. Notre moyenne a été de 11 gazouillis par semaine (dans chaque langue officielle), et le nombre de gazouillis partagés a atteint 281 en tout pour nos comptes français et anglais. Le nombre de nos abonnés Twitter a presque doublé en 2014-2015, passant à 1 264.

Guides thématiques

Les nouveaux guides thématiques de la Bibliothèque présentent les meilleures sources d'information sur une variété de sujets qui reviennent souvent – par exemple, les sources de financement de programmes et les questions relatives à la citoyenneté et à l'immigration. Les guides sont conçus pour aider le personnel de la Bibliothèque et les parlementaires à trouver l'information importante dans un seul endroit. Ils réduisent de façon marquée le temps voulu pour chercher de l'information qui fait l'objet de demandes fréquentes et ils sont particulièrement utiles à ceux qui préfèrent trouver l'information eux-mêmes.

Priorité stratégique 2 : Écouter et mieux sensibiliser la clientèle

La Bibliothèque fournit aux parlementaires de l'information plus fiable que celle qu'ils pourraient trouver ailleurs; notre objectif consiste à demeurer pour les parlementaires la source d'information et d'analyse qu'ils privilégient. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que notre rapport avec les parlementaires demeure solide et pour continuer d'être à leur écoute et de comprendre leurs besoins en vue de modifier nos produits et services en conséquence.

Écouter les parlementaires

En 2014-2015, la Bibliothèque a effectué une analyse complète de ses usages en matière de communications et de ses activités de rayonnement pour que, d'une part, les parlementaires et leur personnel sachent comment nous pouvons leur être utiles et, d'autre part, nous comprenions bien leurs besoins et attentes en évolution.

Pour donner suite aux résultats de cette analyse, nous avons modifié nos produits de suivi des médias pour qu'ils comprennent un examen des principales questions de politique d'intérêt public intéressant les associations parlementaires. Nous avons aussi amélioré le programme de résumés législatifs de la Bibliothèque en fournissant aux parlementaires des versions préliminaires des résumés dans des délais serrés. Enfin, la bibliothécaire parlementaire et la vice-bibliothécaire parlementaire ont rendu visite aux présidents des associations parlementaires pour discuter de leurs besoins actuels et futurs.

Les contributions d'une importante initiative

Lorsque nous avons rendu public notre *Aperçu stratégique 2012-2017*, nous avons créé le secrétariat de l'Intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique (IPCAN), une mesure temporaire visant à favoriser la collaboration à l'intérieur de la Bibliothèque et à intégrer stratégiquement nos efforts pour améliorer notre service aux utilisateurs. Une fois son objectif atteint, le secrétariat de l'IPCAN a terminé ses activités à la fin de 2014-2015. Son travail a transformé la culture organisationnelle dans l'ensemble de la Bibliothèque, une transformation qui a été indispensable à la mise au point d'activités de planification et d'opérations vraiment intégrées. Entre autres, ce travail a favorisé une plus grande collaboration entre les diverses unités de la Bibliothèque et sensibilisé le personnel au fait qu'il faut tenir compte de façon plus globale du point de vue de l'utilisateur lorsqu'on lui fournit les produits et services de la Bibliothèque.

Préparation pour la 42^e législature

Afin de se préparer pour la 42^e législature, la Bibliothèque a beaucoup travaillé à planifier l'orientation des parlementaires. Nous avons conçu une nouvelle formule de communications qui nous permettra

de mieux expliquer nos produits et services les plus utiles aux parlementaires et à leur personnel. Cela sera particulièrement important au début de la 42^e législature, puisqu'il y aura 30 nouveaux députés à la Chambre des communes à cause de l'ajout de nouvelles circonscriptions électorales, en plus des nouveaux députés remplaçant les nombreux députés sortants qui ne se sont pas représentés et ceux qui ont été défaits dans leurs circonscriptions.

Priorité stratégique 3 : Gérer les talents

La Bibliothèque sait bien que les connaissances et l'expertise de ses employés constituent des atouts essentiels pour réaliser ses plans et priorités dans l'ensemble de l'organisation. Nous sommes déterminés à mettre en valeur et à conserver nos talents au moyen d'outils de travail, de soutiens à l'apprentissage et d'autres processus qui nous permettront de développer leur désir d'apprendre, leur compréhension des informations émergentes et leur aptitude à fournir un service de calibre international. En 2014-2015, nous avons entrepris un certain nombre d'activités pour aider nos employés à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Une étape essentielle a consisté à examiner les activités et les processus de la Bibliothèque relatifs à l'apprentissage et à les comparer à ce qui se fait généralement dans le domaine. La vérification a montré que la Bibliothèque offre à ses employés des possibilités d'apprentissage en temps utile et qu'elle a su convaincre la haute direction de déployer des stratégies d'apprentissage et de mise en valeur. Toutefois, la Bibliothèque peut encore améliorer sa mesure des résultats d'apprentissage et l'alignement des besoins d'apprentissage sur ses objectifs organisationnels. La vérification servira de base à notre stratégie d'apprentissage pour 2015-2016 et les exercices subséquents.

Pour soutenir la gestion continue des talents, nous avons complété la mise en œuvre d'un cadre de gestion du rendement dans l'ensemble de la Bibliothèque, y compris un site Web, des séances d'information pour les employés et la formation des gestionnaires quant à la façon de mener des conversations sur le rendement avec leurs employés. Pleinement intégré à nos efforts de gestion des compétences, ce cadre oriente les dialogues continus sur le rendement, tout en aidant les gestionnaires à fournir un meilleur soutien aux employés durant leur première année d'emploi (par la gestion systématique de la période de probation) ainsi que durant les périodes plus difficiles sur le plan du rendement (au moyen de plans d'amélioration du rendement).

Dans le cadre de nos efforts ciblés de mise en valeur des talents, nous avons offert un programme de formation en leadership à plusieurs de nos cadres supérieurs et à certains de nos cadres intermédiaires. Nous avons également conçu et fourni un programme de formation pour les pairs agissant comme mentors en recherche et analyse. Enfin, nous avons largement mis à jour et modernisé notre politique de langues officielles dans le cadre de notre politique globale de dotation.

Nouvelle politique de dotation

Notre nouvelle politique de dotation, approuvée par la Bibliothèque en 2014-2015, codifie les nombreuses options à la disposition des gestionnaires pour obtenir les talents dont ils ont besoin en vue d'atteindre les objectifs de l'organisation. Elle répond en détail aux questions communes de nos gestionnaires et employés au sujet des pratiques en matière de recrutement et de dotation. Ces réponses ont pour objet d'aider aussi bien les gestionnaires qui recrutent que les candidats désireux de se préparer à de nouvelles possibilités d'emploi.

Reconnaissance des employés

Pour favoriser l'engagement des employés et maintenir nos talents, nous avons fait un sondage dans toute la Bibliothèque concernant notre programme de reconnaissance des employés et nous avons utilisé les résultats pour mettre au point une approche plus englobante et plus significative. Au nombre des changements marquants, on compte la plus grande importance accordée à la reconnaissance non officielle et continue de la part des superviseurs immédiats, de nouvelles possibilités de reconnaissance par les pairs et une nouvelle formule pour notre cérémonie annuelle de reconnaissance.

Priorité stratégique 4 : Assurer la qualité des produits

La Bibliothèque fournit un large éventail de produits et de services aux parlementaires et aux Canadiens. Qu'il s'agisse d'analyses et de rapports écrits portant sur des sujets très techniques ou de vidéos didactiques et d'infographies attrayantes, tous nos produits et services doivent être de la plus haute qualité – c'est-à-dire précis, livrés à temps, non partisans et faciles à comprendre. Nous sommes très bien placés pour pénétrer dans la masse d'information à la disposition des parlementaires, l'organiser et la leur présenter d'une manière cohérente et efficace.

Pour la Bibliothèque, une priorité d'ordre stratégique est de chercher constamment de nouveaux moyens d'assurer et de rehausser la qualité de l'information, de l'analyse et des services qu'elle fournit. En 2014-2015, nous avons fait de grands progrès notamment dans l'amélioration de l'accessibilité et de la lisibilité de l'information que nous recueillons et préparons pour les parlementaires et le public. Parmi nos principales réalisations, il faut compter une série d'ateliers de rédaction pour nos analystes et bibliothécaires en vue d'accroître la qualité du travail qu'ils font pour les parlementaires.

Enfin, nous avons lancé un projet pluriannuel destiné à améliorer la qualité des éléments visuels présentés dans les rapports des comités parlementaires. Au cours de l'exercice, cela a signifié l'amélioration des éléments visuels de quatre rapports de comité dans le cadre d'un projet pilote visant à évaluer la faisabilité et les conséquences du fait de fournir ce nouveau service aux comités parlementaires. La phase d'évaluation du projet pilote aura lieu après 2014-2015, mais les réactions préliminaires des comités ont été encourageantes.

Améliorations sur le plan opérationnel

Amener les employés à participer

La Bibliothèque a continué de s'appuyer sur la créativité et l'engagement de ses employés pour servir les parlementaires et le public et mettre en œuvre ses priorités stratégiques énoncées dans l'*Aperçu stratégique 2012-2017*. Nous avons tenu plusieurs forums « portes ouvertes » où les employés et les gestionnaires étaient appelés à discuter de la vision de la Bibliothèque pour ce qui est de devenir une organisation plus moderne, flexible et axée sur le changement.

Au forum tenu au début du printemps 2014, nous avons demandé aux employés de nous donner leur avis sur les défis que doit relever la Bibliothèque. Les principaux événements qui ont fait l'objet de cette discussion ont été la préparation en vue d'accueillir les parlementaires après les élections générales de 2015, le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 et la fermeture temporaire de l'édifice du Centre pour sa réfection en 2018. À l'automne 2014, les gestionnaires ont été invités à donner leur opinion sur des questions semblables durant une réunion. Les points de vue recueillis en ces deux occasions ont servi à éclairer les travaux sur ces initiatives.

Rénovation et restauration de la Cité parlementaire

Le plus grand défi pour la Bibliothèque durant la réfection de la Cité parlementaire sera sans doute la fermeture de l'édifice du Centre en 2018. Les travaux auront d'importants effets sur la façon dont la Bibliothèque fonctionne, notamment la manière dont nous fournissons nos services aux parlementaires. Nous devons nous assurer, durant tout le processus, de continuer de fournir aux parlementaires l'information et les connaissances fiables et dans lesquelles ils ont confiance nécessaires à l'exécution de leur travail.

En 2014-2015, nous avons commencé à relever les problèmes que créeront les rénovations et à chercher des solutions. Par exemple, nous avons commencé à faire des plans pour la nouvelle expérience que nous ferons vivre aux visiteurs à partir de 2018, ainsi que pour la fermeture de l'édifice du Centre et les services de référence de l'avenir en général. Nous avons en outre commencé à concevoir un nouveau programme de visiteurs pour les futurs emplacements du Sénat et de la Chambre des communes et un nouveau Centre d'accueil des visiteurs.



Nouvelles mesures de sécurité

Dans les semaines et les mois qui ont suivi le 22 octobre 2014, la Bibliothèque a travaillé sans relâche et contribué de façon importante aux nouvelles mesures de sécurité renforcée sur la Colline du Parlement. Nous avons effectué une analyse rétrospective et facilité la mise en place de mesures qui nous préparent à d'éventuels incidents à l'avenir. Nous avons de plus assuré un soutien immédiat et de suivi à notre personnel grâce au Programme d'aide aux employés, mis à niveau notre portail du bien-être et notre information sur les contacts en cas d'urgence, et collaboré avec nos homologues de la Cité parlementaire chargés de gérer les séquelles de la fusillade. En outre, nous avons travaillé étroitement avec le Sénat et la Chambre des communes pour modifier le programme pour les visiteurs de façon à améliorer la sécurité dans la Cité parlementaire. Nous avons communiqué régulièrement avec nos gestionnaires et notre personnel au sujet de toutes les mesures que nous prenons.

Renouvellement et transformation des opérations

Ces dernières années, la Bibliothèque a mis en œuvre des améliorations efficaces par rapport aux coûts pour appuyer l'engagement du Parlement à gérer prudemment les ressources financières et humaines dans l'ensemble de ses administrations. En 2014-2015, la Bibliothèque a continué de renouveler et de transformer ses processus opérationnels.

En particulier, nous avons simplifié nos processus internes de prestation de services aux parlementaires et au public. Nous avons, entre autres choses, modernisé nos investissements en technologies de l'information et nos applications de TI. La Bibliothèque a négocié avec la Chambre des communes un nouvel accord-cadre de services pour appuyer ces améliorations.

Nouvelle solution de gestion des demandes des utilisateurs

La Bibliothèque reçoit, en moyenne, 60 000 demandes d'information et de recherche par année. En 2014-2015, nous avons mis en ligne un nouveau système de gestion des demandes appelé Alpheus (en souvenir d'Alpheus Todd, le premier Bibliothécaire parlementaire) qui est pleinement intégré à notre système de gestion de dossiers. Il s'ensuit que, pour les demandes, les processus de réception, d'attribution du travail et de préparation de réponses s'effectuent maintenant de façon intégrée et qu'ils reflètent mieux l'environnement de TI moderne.

Nous avons terminé la configuration et la mise en œuvre de la nouvelle infrastructure du système en quatre mois (lancement en novembre 2014) et sans dépassement de budget, notamment parce que la Bibliothèque a établi un comité directeur chargé de veiller à ce que toutes les décisions importantes soient prises à temps et à ce que les risques et les enjeux soient correctement gérés. Nous avons également fourni du matériel de formation de haute qualité à 250 nouveaux utilisateurs, ainsi que des séances de formation approfondie en français et en anglais.

Dépôt institutionnel

Après avoir déterminé nos besoins (par une analyse concordance-écart), nous avons confirmé la capacité du Système de gestion des documents et des dossiers électroniques (SGDDE) de la Bibliothèque à servir d'unique dépôt institutionnel consolidé de l'organisation. Ce système gèrera non seulement nos documents et dossiers institutionnels, mais aussi nos collections électroniques.

Services d'édition, de révision et de création

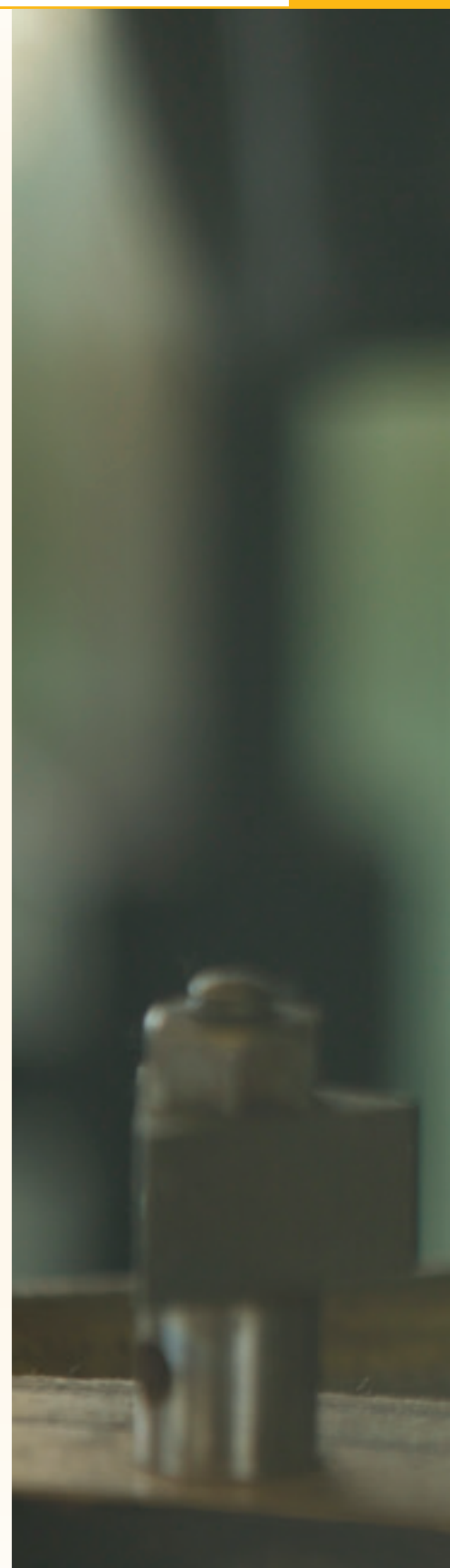
L'équipe des services opérationnels de la Bibliothèque a effectué le formatage et l'assurance de la qualité de quelque 6 500 documents et coordonné la traduction de 1 869 documents. L'équipe de publication sur le Web a produit plus de 200 publications de recherche en HTML et en PDF, et le personnel de conception graphique a mené à terme 77 projets d'envergure diverse.

Système de gestion financière mis à jour

En 2014-2015, la Bibliothèque est passée de son vieux système d'information en gestion financière au nouveau système de recherche financière (SRF). Ce changement s'imposait pour assurer la compatibilité à l'intérieur d'un environnement de TI en constante évolution.

Autres initiatives de modernisation

La Bibliothèque a suivi le rythme des initiatives du secteur public pour ce qui est de moderniser ses façons de faire. Entre autres choses, nous nous sommes préparés à l'implantation d'un nouveau système de paiements plus efficace et à la mise en œuvre d'une solution de services de voyages partagés plus efficace.





Équipe de direction

Le Comité exécutif de la Bibliothèque exerce un leadership au sein de l'organisation et il est le groupe supérieur de consultation et de planification stratégique de la bibliothécaire parlementaire.



De gauche à droite : **Lynn Potter**, directrice générale des Services de gestion; **Sonia L'Heureux**, bibliothécaire parlementaire; **Lynn Brodie**, directrice générale du Service de ressources d'information et de documentation; **Catherine MacLeod**, vice-bibliothécaire parlementaire et responsable du Service d'information et de recherche parlementaires; **Jean-Denis Fréchette**, directeur parlementaire du budget.

Finances

Le tableau ci-dessous présente le budget de la Bibliothèque du Parlement pour l'exercice 2014-2015. Les dépenses pour cet exercice se sont élevées à 41,8 millions de dollars, ce qui représente une diminution par rapport aux 42,3 millions de dollars de l'exercice 2013-2014.

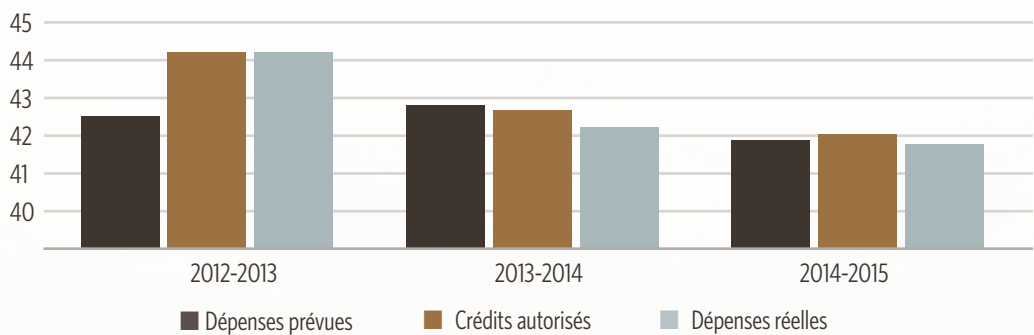
Dépenses	Dépenses prévues	Crédits autorisés	Dépenses réelles	
	\$	\$	ETP**	\$
Salaires et traitements*	34 264 927	34 283 485	327	35 069 310
Activités	7 705 080	7 760 080	-	6 761 033
Total	41 970 007	42 043 565	327	41 830 343

* Le montant comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

** Équivalents temps plein

La figure suivante illustre l'évolution des dépenses prévues, des crédits totaux et des dépenses réelles de la Bibliothèque de 2012-2013 à 2014-2015. Les dépenses prévues pour le dernier exercice se sont élevées à 42 millions de dollars, mais les dépenses réelles se sont chiffrées à 41,8 millions de dollars.

Évolution des dépenses de la Bibliothèque du Parlement (en millions de dollars)



Note : Les montants présentés dans la figure comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

